

 <h2 style="text-align: center;">COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>		
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 13 mars 2023	
DÉPARTEMENT Haute-Saône		
ARRONDISSEMENT Lure		
SPED Tarifs annexes		
DÉLIBÉRATION N° 2023-043 En exercice : 38 Titulaires présents : 31 Suppléant : 1 Pouvoirs : 5 Absent : 1 Nombre de votants : 37	Le treize mars de l'année deux mille vingt-trois à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P	Loïc LABORIE	Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx), conformément à ses statuts, exerce la compétence "Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés".

La redevance incitative est calculée de façon à tenir compte de l'utilisation du service par l'utilisateur.

Le montant de la redevance incitative est fixé sur la base de l'addition de deux parts distinctes :

- ≥ Une part fixe d'accès aux services, visant notamment à couvrir les frais fixes du service (organisation de la collecte, facturation et suivi administratif des usagers, prévention) et le financement des équipements non directement liés à la collecte (déchetterie, PAV à verre),
- ≥ Une part variable facturée selon le nombre de levées supplémentaires de bacs OMR

Au regard de l'augmentation de différents coûts d'exploitation (carburants, maintenance des véhicules, gestion et traitement des déchets par le SYTEVOM...) mais aussi pour tenir compte des pratiques des usagers il semble opportun de mettre à jour la grille tarifaire des services rendus à la demande.

Le bureau exécutif a émis un avis favorable aux éléments tarifaires ci-dessous applicables pour les services rendus à la demande :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le

PAYS DE LUXEUIL

Berger
Levrault

ID : 070-247000755-20230313-D203_043-DE

Objet

SPED Tarifs annexes

Délibération n°2023

042

Page 2 sur 3

Prestation	Tarifs (à l'unité) 2023	Tarifs (à l'unité) 2022
Vente Sac OM prépayé 60 l (puis collecte gratuite du sac)	5,00 €	4.50€
Avenants	0 €	27,00 €
Déplacement inutile	0 €	35,00 €
Changement de bac (notamment de taille)	Gratuit 1 fois par an	Gratuit
Changement de bac supplémentaire (au-delà d'une fois par an) quel que soit la taille du bac	35,00 €	Gratuit
Dégradation de bac (rendant impossible une nouvelle mise en circulation et hors casse camion) <= 240 l > 240 l	45,00 € 160,00 €	120L = 25,00 € 180L = 30,00 € 240L = 35,00 € 660L = 150,00 €
Remplacement couvercle		
- Bac 2 roues	15,00€	12,00 €
- Bac 4 roues	30,00 €	28,00 €
Livraison / Récupération des bacs sans limite de km	20,00 €	10,00 €
Fourniture et pose serrure (1 serrure et 2 clefs)	40,00 €	20,00 €
Fourniture et pose serrure triangulaire	0 €	20,00 €
Clefs supplémentaires	5,00 €	0 €
Collecte à la demande (en dehors des heures et jours de collecte habituels)	30,00 €	250,00 €
Nettoyage courant du bac (entretien du bac suite un changement ou un départ)	15,00 €	15,00 €
Nettoyage approfondi du bac suite à un manque d'entretien manifeste (dépôts collés dans le fond du bac, asticots, tout liquide présent dans le bac)	150,00 €	N'existait pas
Préparation bac (Facturable si non retrait des bacs dans les 15 jours)	15,00 €	N'existait pas
Collecte de bac de tri non conforme en OMr	Coût d'une levée supplémentaire selon volume du bac dès la première erreur	Coût d'une levée supplémentaire selon volume du bac dès 3 erreurs
Collecte d'un bac OM débordant	La levée du bac débordant sera prise en compte dans le nombre de levée semestrielle (1 présentation d'un bac	La levée du bac débordant sera prise en compte dans le nombre de levée semestrielle (1 présentation d'un bac

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-D203_043-DE

Berger
Levrault

13 MARS 2023

Objet

SPED Tarifs annexes

Délibération n°2023

042

Page 3 sur 3

	débordant = 2 levées comptées)	débordant = 2 levées comptées)
Contrat courte durée 240L sur la base de 3X240L hors déplacement	35,00€	24,00 €
Contrat courte durée 660L sur la base de 3X660L hors déplacement	85,00€	66,00 €
Assistance à l'utilisateur : les agents vont chercher les bacs chez l'utilisateur (convention établie entre les parties) sur la base de 12 sorties de bacs annuelles	185,00€ 15,00 € par levée supplémentaire	185,00€ 15,00 € par levée supplémentaire

(en euros Toutes Taxes Comprises).

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- APPROUVE les tarifs présentés dans le tableau précédent,
- DÉCIDE d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2023.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

